

27IÈME CONFÉRENCE ANNUELLE DES PREMIERS MINISTRES

Communiqué

**27<sup>IÈME</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DES PREMIERS MINISTRES**  
Edmonton (Alberta)  
Du 10 au 12 août 1986

---

COMMUNIQUÉ N° 1: L'ÉCONOMIE

Les dix Premiers ministres provinciaux ont discuté de la situation économique à l'occasion de leur 27<sup>e</sup> Conférence annuelle à Edmonton, et en ont conclu que la relance n'a pas été aussi vigoureuse d'une région à l'autre.

Les Premiers ministres prônent une orientation nationale pour contrebalancer les activités internationales sur lesquelles les Canadiens n'exercent qu'un contrôle limité. Pareille mesure serait assortie d'une volonté plus ferme de régler les problèmes structurels qui persistent depuis longtemps et qui génèrent les disparités régionales. Toutes les provinces sont disposées à participer avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'une stratégie qui serait juste et équitable pour toutes les régions et pour tous les secteurs, et qui favoriserait la diversification.

Tout en cherchant des solutions à long terme par le truchement d'accords bilatéraux et multilatéraux, les Premiers ministres ont bien fait comprendre que les Canadiens ne devront pas être exclus des marchés d'exportation. Ils ont également indiqué qu'ils ne permettraient pas que les secteurs des matières premières, notamment l'agriculture, l'énergie et le bois d'oeuvre, subissent les effets dévastateurs de la concurrence internationale.

Les Premiers ministres sont persuadés que les Canadiens, en se donnant la main, pourront faire en sorte que les forces essentielles de l'économie servent adéquatement les intérêts du Canada dans un monde où la concurrence est de plus en plus vive.

Il faudra donc, à court terme, appuyer au besoin les secteurs subissant une concurrence déloyale par l'effet des subventions à l'exportation sur les marchés internationaux.

## L'AGRICULTURE ET LES RESSOURCES RENOUVELABLES

Les Premiers ministres ont discuté de la crise du secteur agro-alimentaire au Canada et des conditions déplorables qui caractérisent les marchés mondiaux de l'agriculture.

Malgré des taux d'intérêt et des coûts de production moins élevés, et la récolte record prévue pour 1986, la baisse des prix causée par les mesures de soutien des prix et la concurrence défavorable dans le secteur des exportations auront des conséquences néfastes sur les revenus des producteurs canadiens.

Les Premiers ministres ont déploré la stratégie récemment adoptée par les États-Unis visant à accorder des subventions aux marchés que le Canada occupe depuis longtemps en U.R.S.S. et ailleurs. Ils sont déterminés à épauler les agriculteurs canadiens menacés par les subventions nuisibles versées par les Européens et les Américains.

Les Premiers ministres ont réaffirmé l'importance et l'urgence pour les ministres de l'Agriculture de concevoir une stratégie agricole nationale. Cette stratégie devrait être mise au point le plus tôt possible afin qu'elle puisse être présentée à la Conférence des Premiers ministres sur l'économie en novembre. Elle devrait traiter non seulement des besoins à court terme dans le domaine de l'agriculture, mais également comporter des mesures permettant de soutenir la croissance et la concurrence, aussi bien au pays que sur les marchés extérieurs.

Les Premiers ministres ont appuyé vigoureusement la poursuite de négociations multilatérales et bilatérales en vue de mettre fin à la guerre des subventions et de rétablir l'équité dans le commerce international des grains. Entre-temps, ils ont recommandé que le gouvernement fédéral étudie les moyens lui permettant de conserver ses marchés d'exportation.

La nécessité de garantir la participation des provinces à l'élaboration des politiques nationales dans le cadre d'échanges bilatéraux et multilatéraux a été soulignée. Les Premiers ministres ont convenu que l'agriculture devrait constituer un des principaux points de discussion durant la prochaine série de négociations du GATT.

### LES BOIS RÉSINEUX

Les Premiers ministres ont discuté de l'enquête sur les droits compensateurs actuellement effectués par le département américain du Commerce sur l'industrie des bois résineux de la Colombie-Britannique et de certaines autres provinces canadiennes. Ils ont rappelé que les droits imposés récemment et sans préavis par les États-Unis sur les bardeaux de la Colombie-Britannique ont entraîné la mise à pied de milliers de travailleurs canadiens.

Résolus à faire front commun et à s'opposer à la prise de mesures protectionnistes par les États-Unis, les Premiers ministres s'emploieront à les contrecarrer.

Ils ont prié le gouvernement fédéral de jouer un rôle de premier plan en vue de protéger cette très importante industrie des ressources renouvelables contre une telle menace.

## L'ÉNERGIE

Les Premiers ministres provinciaux ont étudié la crise que connaît actuellement l'industrie canadienne du pétrole et du gaz. Le danger qui menace le secteur énergétique est un problème national qui a des répercussions nationales et qui nécessite donc une solution nationale permettant de stabiliser les revenus de l'industrie. Les Premiers ministres ont demandé que la priorité soit accordée à l'élaboration de stratégies qui permettraient de stimuler les activités canadiennes dans ces deux secteurs et d'atteindre les objectifs nationaux en matière énergétique. Ces stratégies devraient garantir un traitement équitable de la part du gouvernement fédéral pour le secteur des ressources énergétiques renouvelables et non renouvelables et pour les régions du Canada qui ne disposent pas des sources habituelles d'énergie électrique.

Les Premiers ministres ont axé leurs préoccupations sur les emplois perdus et sur les possibilités de développement régional qu'a fait perdre l'instabilité actuelle des cours mondiaux du pétrole.

En 1985, 20 p. 100 de tous les investissements du secteur commercial au Canada ont été effectués dans le secteur énergétique. Une grande partie de ces investissements seront perdus, ce qui risque fort d'entraîner une pénurie de pétrole au pays dans quelques années. Les Premiers ministres ont convenu que la capacité du Canada de se suffire à lui-même dans ce domaine constitue un avantage naturel qu'il ne peut se permettre de perdre. Nous ne pouvons nous permettre non plus de fonder l'avenir de notre industrie pétrolière sur le récent accord de l'OPEP.

## LES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE

Les Premiers ministres ont signalé que l'un des graves problèmes que subit le secteur des pêches dans les provinces de l'Atlantique est le contrôle et la gestion de cette ressource. Les contingents accordés aux pêcheurs canadiens ne sont pas suffisants pour répondre à la demande du marché; par ailleurs les pêcheurs étrangers épuisent impunément nos stocks de poissons tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone canadienne. Les Premiers ministres ont convenu que le Canada doit agir dès maintenant afin d'étendre son pouvoir en matière de gestion de l'ensemble de ses ressources halieutiques au large de la côte de l'Atlantique. C'est là la seule façon de réaliser pleinement le potentiel de cette richesse régionale qui est essentielle à la croissance économique de la côte est du Canada.

Ils ont convenu que cette question devra être étudiée à fond dans le rapport que les ministres des Pêches présenteront à la Conférence des Premiers ministres sur l'économie qui se tiendra en novembre.

## LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les Premiers ministres ont noté que la faiblesse actuelle du secteur des ressources et les inégalités régionales qui existent depuis longtemps dans toutes les provinces canadiennes ou dans certaines de leurs régions menacent l'économie canadienne.

Les progrès accomplis à cet égard au cours des années 70 ont été amoindris par la récession de 1982 et le déclin des industries de matières premières. De plus, les coupures effectuées par le gouvernement fédéral à l'endroit du programme de développement régional depuis 1980 n'ont fait qu'accentuer les inégalités.

Les Premiers ministres ont signalé l'importance des transferts fédéraux ainsi que des dépenses fédérales directes dans la poursuite d'un développement régional équitable et équilibré.

Il importe de redoubler les efforts à l'échelle nationale afin de régler la question des inégalités régionales. Les Premiers ministres ont réitéré leur appui à l'égard des principes de développement régional élaborés par le gouvernement fédéral et les provinces en 1985. Ils ont convenu que cette question doit être un des principaux articles inscrits à l'ordre du jour de la Conférence des Premiers ministres qui se tiendra à Vancouver en novembre.